



Grenoble le 7 mars 2024

Monsieur le Préfet,

Comme vous l'avez sans doute vu dans la presse et médias, les agents d'entretien de la société Elior chargés de nettoyer les locaux des administrations de l'État sont en grève totale depuis le 23 février, avec le soutien du syndicat CGT du nettoyage.

Ces personnes refusent toutes les mutations forcées décidées unilatéralement par l'entreprise et la réorganisation qui en découle avec des surcharges de travail. D'ailleurs en ce qui concerne la préfecture, trois postes sur sept vont disparaître. A la DDT c'est cinq postes sur huit que le prestataire envisage de supprimer pour le même travail.

La direction d'Elior prend le prétexte que depuis de nombreux mois elle perd de l'argent sur les sites d'un État qui refuse de réviser les prix du marché du SGAR. Les personnels ne sont pas responsables de l'offre financière remise par Elior lors de la consultation de l'accord cadre conduite par le SGAR.

En tant que représentant du personnel de la DDT, nous vous questionnons d'une part pour connaître si le marché de nettoyage assuré par Elior va être renégocié et si les prestations de nettoyage vont être revues à la baisse. Des rumeurs courent en ce sens, mais nous avons aucune information. Si tel était le cas, cela entraînerait inmanquablement une baisse des prestations sur le site de la DDT mais aussi sur les autres sites de l'État.

Nous nous sentons concernés par ce conflit et nous refusons cette réduction d'effectif car cela va entraîner une diminution du niveau de qualité de service qui se fera au détriment de l'hygiène et des conditions de travail des personnels de la DDT, et cela, nous ne pouvons l'accepter.

Ces agents d'entretien sont essentiellement des femmes. Toutes les mutées sont âgées, obligées de cumuler plusieurs emplois et nombreuses souffrent de troubles musculo-squelettiques liés au travail. Alors, vous comprendrez que dans ces conditions les salariées mutées de force dans les EHPAD ou le CHU sont toutes déterminées à ne pas accepter cet abus de pouvoir.

Depuis le début de la grève, la direction de l'entreprise se refuse à tout dialogue, mais trouvent les moyens d'envoyer des équipes de non-grévistes et huissier sur les centres.

Bien que le marché soit détenu par Elior, c'est Derichebourg qui a envoyé une équipe avec véhicule et salariés faire le travail des grévistes au centre des finances, Rhin et Danube.

Ces méthodes sont illégales, tout comme l'intrusion d'équipes non grévistes, inconnues des services placés sous protection Vigipirate.

Des incidents ont déjà eu lieu dont l'altercation au centre des finances où une équipe de chefs sont venues provoquer les grévistes en les filmant ! Une salariée a reçu des coups qui lui ont valu 5 jours d'ITT. Des plaintes de grévistes ont été déposées à la police.

Peut-on accepter ces agissements qui peuvent dégénérer ?

Nous profitons de l'occasion de la journée du 8 mars, pour vous alerter sur ce sujet afin que vous usiez de votre pouvoir d'influence afin que le prestataire revienne sur sa décision.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour FO,  
*Signé*

Thierry CLARY

Pour la CGT,  
*Signé*

Dominique RIBOT

Pour l'UNSA,  
*Signé*

Christian BIZET

Pour la Cfdt,  
*Signé*

Robert BAYLOCQ

Copie à : Monsieur le directeur départemental des Territoires de l'Isère par intérim